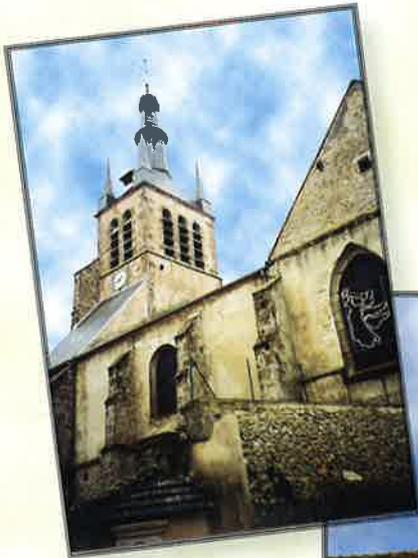




N° 23

L'ABLUTIEN



JANVIER 2007

Fleurissement Communal 2005



Remise des prix communaux

Prix d'Excellence :

M.Mme Jacky LEFEVRE

Voie publique , fenêtres, balcon :

1er Prix : M.Mme Mathieu BOONEN

2ème Prix : M.Mme J.Pierre ERARD

3ème Prix : M.Mme Pierre MUSQUAR

Maison avec petit jardin :

1er Prix : M.Mme Hervé GROMAIRE

2ème Prix : M.Mme Roger HENNEQUEZ

3ème Prix : M.Mme Patrick VIGNE

Maison avec cour :

1er Prix : Mme Renée LEFEVRE

2ème Prix : M.Mme Frédéric SAURON

Commerces ou Viticulteurs :

1er Prix : M.Mme Gérard SAURON

2ème Prix : M.Mme Patrick BREUL

Prix d'Encouragement :

M.Mme Daniel GERARD



Le Mot du Maire

Avant de rappeler l'action du Conseil Municipal au cours de l'année écoulée puis les projets de 2007, j'ai une pensée pour deux collègues qui nous ont quittés : Serge Diot et Michel Hatat. En page 4, vous lirez l'article qui rappelle notamment leurs activités bénévoles au sein de la commune.

Parmi les réalisations ou études en 2006 , il faut retenir :

- le commencement des travaux de voirie et de la pose des réseaux d'assainissement et d'eau potable, route du Moulin Bleu,
- le remplacement des branchements en plomb de l'eau potable dans la traversée de la commune,
- l'exécution d'une nouvelle structure de la surface de la place de la Foulerie,
- les travaux de rénovation d'un logement à l'ancienne école mixte 1,
- les travaux de démolition de locaux et annexes à l'ancienne laiterie,
- l'étude des plans et des matériaux de la future halle des sports et je citerai une réalisation privée : la viabilisation du lotissement des Fournais.

La page de 2006 étant tournée, quels sont les projets de 2007 ?

Sans aucun doute, le dossier principal concerne la construction de la halle des sports.

La publicité relative à la mise en concurrence des entreprises vient d'être lancée. Si les montants des offres sont acceptables, les marchés seront signés et les travaux pourront commencer.

En 2007, aura donc lieu l'achèvement des travaux entrepris route du Moulin Bleu, travaux entièrement financés par la commune car en 2006 le Conseil Général et l'Etat n'ont pas retenu les demandes de subvention.

Mais pour 2007, le Conseil Général a alloué des aides pour les travaux de voirie, Chemin de la Gare et la construction d'une réserve incendie à Montbayen.

Une autre réalisation est prévue au cours de cette année, il s'agit des travaux d'aménagement de la place du Général de Gaulle. Ces travaux qui étaient initialement programmés en 2006, n'ont pu être entrepris simultanément avec le remplacement des branchements en plomb et la mise en enrobés de la traversée du village.

Par ailleurs, comme je vous l'ai déjà signalé, les déchets ménagers sont collectés par un nouveau prestataire et de nouvelles modalités relatives au tri sélectif entreront en vigueur dans quelques semaines. Vous serez informés en temps utile, des dispositions à respecter.

Avant de conclure par la présentation des vœux, je veux remercier ici, toutes les personnes qui apportent leur aide à la gestion des différents services municipaux rendus aux Ablutiens et Ablutiennes et à l'animation de la commune.

Je citerai : les employés communaux, le corps des sapeurs pompiers, les présidents et les membres des associations, le corps enseignant et mes collègues du Conseil Municipal sans oublier les administrations et les prestataires de services, car c'est ensemble que nous réussirons à assurer et à améliorer la vie de nos concitoyens.

Je souhaite que 2007 vous apporte la joie, l'espérance et soit une année de tolérance et de respect de l'autre. Aussi, je vous invite à méditer sur cette citation d'Antoine de Saint Exupéry :

« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents,
Nous l'empruntons à nos enfants. »

J. BARROIS

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2005

Principales dépenses et recettes enregistrées du 1er janvier au 31 décembre 2005 :

Dépenses de fonctionnement :

Charges à caractère général : (électricité, ordures ménagères, entretien voirie et bâtiment, etc ..)	198.161 euros (29,64%)
Charges de Personnel : (non compris le personnel des écoles).	159.289 euros(23,83%)
Contributions aux organismes de regroupement : dont Syndicat scolaire : 178.021 euros	203.023 euros(30,37%)

Recettes de fonctionnement :

Impôts et taxes :	534.748 euros(57,96%)
Dotations :	262.053 euros(28,40%)

Dépenses d'investissement :

Travaux de voirie rue des Juifs :	177.431 euros
Travaux route du Moulin Bleu (acompte) :	91.590 euros
Achat tracteur et accessoires :	45.687 euros
Trottoirs rue des Meulières :	11.353 euros
Travaux de voirie route de Montbayen :	5.262 euros

Recettes d'investissement :

Autofinancement :	128.269 euros
Emprunt :	60.000 euros
Subventions :	47.762 euros
Dotations :	42.122 euros
Cession (reprise du tracteur) :	26.984 euros



PEINTURE - DÉCORATION

DEVIS GRATUIT

Raynald LOMBARDOT
Artisan Peintre

Tél. : 03 26 57 98 50
Port: 06 86 60 46 92

SAINT-MARTIN D'ABLOIS



“ Le Saint-Martin ”
Sandra et Pierre

Bar-Tabac - Loto - Rapido - PMU - Presse

63, rue Julien Ducos- 51530 SAINT-MARTIN D'ABLOIS - Tél. : 03 26 59 90 55

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2006

Principales dépenses et recettes prévues :

Dépenses de fonctionnement :

<i>Charges à caractères général :</i>	397.557 euros
<i>Charges de personnel :</i>	162.810 euros
<i>Contributions aux organismes de regroupement :</i>	285.717 euros

Recettes de fonctionnement :

<i>Impôts et taxes :</i>	513.448 euros
<i>Dotations de l'Etat :</i>	266.362 euros

Dépenses d'investissement :

<i>Travaux de voirie route du Moulin Bleu (2ème partie) :</i>	100.297 euros
<i>Réserve incendie Montbayen :</i>	29.746 euros
<i>Rénovation logement :</i>	16.000 euros

Recettes d'investissement :

<i>Autofinancement :</i>	169.794 euros
<i>Subvention :</i>	27.127 euros

LE FOUR À MARIO

**Pizza cuite au feu de bois
dans votre village
de 18 h à 21 h**

*Tous les Jeudis soirs
(près de la fleuriste)*

Tél. : 06 86 52 97 64

Au Jardin du Sourdon Fleuriste

Toutes Compositions Florales



25, Place du Général De Gaulle
51530 Saint-Martin d'Ablois
Tél. : 03 26 51 03 50

Au revoir... Michel et Serge



Né à Saint Martin d'Ablois le 30 septembre 1930, Michel Hatat se met au service de ses concitoyens à l'âge de 22 ans.

En juillet 1952, il signe son engagement au Corps des Sapeurs Pompiers Volontaires de la commune.

Nommé adjudant en mars 1960, il prend le commandement dudit Corps.

Puis, promu au grade de lieutenant en juin 1964, Michel est décoré de la médaille d'honneur de vermeil des Sapeurs Pompiers en juillet 1983 pour récompenser 30 années de service actif.

Il déposera son casque en septembre 1983 après 31 années de service dont 22 en qualité de chef.

Toujours avec la volonté de servir les autres il est candidat aux élections municipales de mars 1983. Candidat isolé, il obtiendra un score très honorable, mais insuffisant pour être élu.

En mars 1989, il accepte d'être sur la liste que je conduis et Michel est élu et est extrêmement heureux de siéger au sein du Conseil Municipal de sa

commune qu'il aime tant.

2ème adjoint au Maire pendant deux mandats puis premier adjoint en mars 2001, il démissionnera de ce poste pour raisons de santé mais restera membre du Conseil jusqu'au moment de rejoindre Maria.

Au cours de ces mandats, j'ai pu apprécier ses qualités humaines et notamment toute la valeur et le sens qu'il donnait au mot « copain ».

Serge Diot est également né à Saint Martin d'Ablois, le 6 juillet 1956.

Dès 1983, il offre ses services à la commune en se présentant aux élections municipales. Non élu, Serge se représente en 1989 et est installé membre du Conseil Municipal. Il siège au sein de plusieurs commissions et est l'un des fondateurs de l'Ablutien.

Responsable de la commission municipale de l'information, il est chargé particulièrement de la partie publicité.

Toujours au service des autres, de 2001 à 2003, Serge exerce les fonctions de président de la coopérative viticole de Saint Martin d'Ablois. Il est également membre du bureau de l'association Saint Martin Jumelage en qualité de trésorier adjoint.

Fidèle à l'union sportive de football de la commune il en devient l'un des parraineurs.

Toujours souriant, prêt à raconter une anecdote sur l'histoire de la commune, aimant répandre la bonne humeur autour de lui, Serge laissera le souvenir de celui qui faisait disparaître la grisaille.



L'Oeuf de Pâques

Dans de très nombreuses cultures, les œufs étaient symboles de fécondité et de renouveau.

Les œufs de poule étaient offerts le jour du printemps comme cadeaux porte-bonheur.

Dans la religion chrétienne, les œufs au même titre que la viande étaient interdits pendant le carême. Aussi, tous ceux qui étaient ramassés pendant ces quarante jours avant Pâques étaient mis de côté. Pour mieux les conserver, on les plongeait dans la cire ou de la graisse fondues.

Le moyen de s'en débarrasser était de les distribuer aux enfants qui allaient de maison en maison.

Débutée parfois le Jeudi Saint, la collecte d'œufs se terminait par une omelette le jour de Pâques.

Au fur et à mesure du temps, selon les pays et les cultures, l'œuf a été décoré, recouvert d'or, d'argent, coloré en rouge... Ce n'est qu'au XVIIIe siècle que l'on décide en France, de vider l'œuf et de le remplir de chocolat.

Seulement ensuite, vinrent les moules et les décorations.

Maintenant, les enfants vont chercher les œufs, mais dans le jardin.

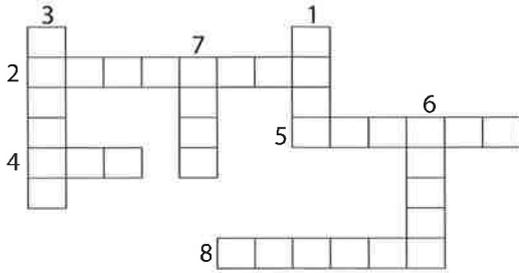
Recette du MOELLEUX de PAQUES

Ingrédients pour 4 personnes.

50 g de chocolat noir à 70%	1 œuf
75 g de chocolat au lait	60 g de sucre semoule
1 cuillère à soupe de cacao en poudre	1 cuillère à café de miel
4 petits œufs au chocolat noir (confiserie)	20 g de farine
4 petits œufs au chocolat au lait (confiserie)	50 g de beurre en pommade
1/2 cuillère à soupe de lait	150 g de crème liquide

- Faire fondre au bain-marie 50 g de chocolat noir à 70%,
- Verser ce chocolat fondu sur 50 g de beurre pommade dans un récipient, bien mélanger à l'aide d'un fouet,
- Ajouter ensuite 1 œuf, remuer énergiquement jusqu'à ce que le mélange éclaircisse, puis incorporer successivement 60 g de sucre semoule, et une 1/2 cuillère à soupe de lait pour détendre la pâte,
- Mélanger 20 g de farine avec une cuillère à soupe de cacao, puis parsemer ces poudres sur la pâte à moelleux et les incorporer délicatement à l'aide d'une spatule,
- Répartir cette pâte dans 4 moules individuels à savarin, en silicone flexible de préférence, la recouvrir d'un film alimentaire et entreposer les moules de 12 à 24 heures au réfrigérateur,
- Préchauffer le four à 165°C, en position statique de préférence,
- Glisser les moules dans le four préchauffé, et compter 7 minutes de cuisson à 165°C,
- Préparer une sauce d'accompagnement : couper en petits morceaux 75 g de chocolat au lait,
- Amener à ébullition 150 g de crème liquide avec une cuillère à café de miel dans une casserole,
- Verser ensuite petit à petit cette crème bien chaude sur les morceaux de chocolat au lait, bien mélanger à l'aide d'un fouet jusqu'à ce que ces derniers soient entièrement fondus,
- Après 7 minutes de cuisson, sortir les moelleux au chocolat du four, les laisser refroidir 20 minutes à température ambiante, puis les démouler soigneusement.

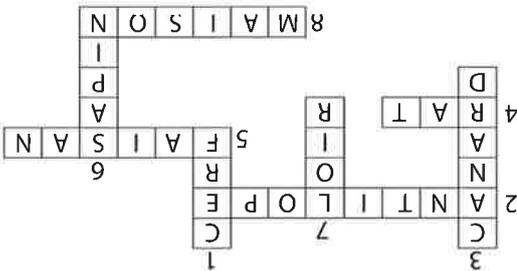
LA PAGE DE L'ECOLE PRIMAIRE



- 1) Animal des bois avec des bois
- 2) Ruminant d'Afrique
- 3) Oiseau palmipède qui aime l'eau
- 4) Animal vivant dans les égouts
- 5) Oiseau chassé et qui a des plumes de traine derrière lui
- 6) On le décore à Noël
- 7) Animal dormeur
- 8) On habite dedans

Tanguy Nicolas

SOLUTION :



Jeu des Habitants :

Comment s'appellent

- les habitants de Damery ?
- les habitants de Plivot ?
- les habitants de Vitry-le-François ?
- les habitants de Saint-Memmie ?
- les habitants de Saint-Brice Courcelles ?
- les habitants de Chichey ?
- les habitants de Dizy ?
- les habitants de Bazancourt ?
- les habitants de Chaintrix ?
- les habitants de Aÿ ?

Adeline Lahaye, Alexanne Louis et Chloé Dromard

SOLUTION :

- Damery : les Dameryats
- Plivot : les Plivotiers
- Vitry-le-François : les Vitryats
- Saint-Memmie : les Mengeots
- Saint-Brice Courcelles : les Bricocorceliens
- Chichey : les Chichetons
- Dizy : les Dizyciens
- Bazancourt : les Bazancourtois ou ???
- Chaintrix : les Chaintriois
- Aÿ : les Ayéens



Roxane et ses champions au cross des Ecoles à Pierry



**LIEBART
METALLERIE**

**Serrurerie, métallerie,
Mécano soudure,
Réparation de machines agricoles
Grilles, Portails, Clôtures**

Tél. : 03 26 59 92 97 - Fax : 03 26 59 98 94

**Dominique LIÉBART
14, rue des Meulières
51530 SAINT-MARTIN D'ABLOIS**

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Alexis THOMAS le 08 Janvier 2006	de Michaël THOMAS et de Laëtitia GUILLAUME 16, rue des Meulières
Ethan MARLIER le 03 Février 2006	de Philippe MARLIER et de Klalida KADA 6, le bois de l'Épée
Loris DA SILVA le 10 Février 2006	de Ludovic DA SILVA et de Jessica JACQUES 90, rue Julien Ducos
Paul POISOT le 18 Février 2006	de Maxime POISOT et de Laëtitia SELINGER 8, rue du Tour Nicole
Damien GESCHWINDENHAMMER le 28 Avril 2006	de Guy GESCHWINDENHAMMER et de Stéphanie CAMUS 8, rue Georges Rosset
Théo FAVE le 05 Mai 2006	de Yohan FAVE et de Séverine MARY 19, rue des Sources
Nathan BARBIER le 10 Mai 2006	de Jacques-Emmanuel BARBIER et de Sandrine GALLOIS 14, Hameau de Montbayen
Liam LEBLOND le 02 Juin 2006	de Fabien LEBLOND et de Carole THEVENIN 15, Hameau de Montbayen
Paul QUENARDEL le 20 Juin 2006	de David QUENARDEL et de Virginie HUOT 27, rue Julien Ducos
Jérémy BARROIS le 22 Juin 2006	de Hervé BARROIS et de Nathalie VELY 9, rue Marcel Soyeux
Zoé DOUBLOT le 4 Juillet 2006	de Cédric DOUBLOT et de Cindy BRASSEUR 108, rue Julien Ducos
Clothilde DROPSY le 10 Septembre 2006	de Charles DROPSY et de Carole CHAPLET 23, place du Général de Gaulle
Emma GADRET le 10 Novembre 2006	de Stéphane GADRET et de Mathilde BOUJEANT 30, rue des Juifs
Maël BARROIS 12 Décembre 2006	de Vincent BARROIS et de Christelle COLLIN 16, rue de la Forêt

MARIAGES

Christian CAZIN et Florence PELADAN, le 06 Mai 2006
 Christophe MARIETTE et Christelle CAPITAINÉ, le 27 Mai 2006
 Xavier GAC et Mélanie CLOSQUINET, le 03 Juin 2006
 Philippe MATHONNET et Emmanuelle PHILIPPE, le 10 Juin 2006
 Guillaume MATHIEU et Emmeline BEAUMONT, le 17 Juin 2006
 Dany LESURE et Laëtitia DAVID, le 24 Juin 2006
 Samuel CREPIN et Cécile MONGEARD, le 1er Juillet 2006
 Laurent STOPARZYCK et Delphine CHAMBENOIT, le 29 Juillet 2006
 Jean HELLE et Michèle DUVAL, le 29 Juillet 2006
 Arnaud FACHINETTI et Gwladys MOUSSE, le 05 Août 2006

DECES

M. VISNEUX Jean, le 10 Janvier 2006
 M. GOOSSENS Gérard, le 27 Janvier 2006 (transcription)
 M. ROUSSEAUX François, le 28 Janvier 2006
 Mme CUGNET Lucienne, le 30 Janvier 2006
 M. OUY Marcel, le 05 Mars 2006 (transcription)
 Mme PREVOST veuve LEGRAS Simone, le 20 Mars 2006
 M. LEFEBVRE Emile, le 28 Avril 2006
 M. RUFFIN Jean, le 05 Mai 2006
 M. DIOT Serge, le 18 Mai 2006 (transcription)
 Mme FRANCOIS-BRICE Madeleine, le 03 Juin 2006
 Mme BOURDELOIS épouse LEJEUNE Juliette, le 09 Juin 2006
 M. VION André, le 12 Juillet 2006
 M. VAUTRELLE Robert, le 05 Septembre 2006
 M. HATAT Michel, le 10 Octobre 2006
 M. PERT Bernard, le 11 Octobre 2006 (transcription)
 M. CEZ Lucien, le 13 Octobre 2006
 Mme MICHEL veuve VOLTZ Marie, le 20 Octobre 2006
 Mme ANCEAUX veuve MENERECK Hélène, le 22 Octobre 2006
 Mme HUILEUX veuve BAUCHET Marie-Thérèse, le 27 Octobre 2006
 Mme RADET épouse AUBRY Mauricette, le 1er Novembre 2006 (transcription)
 Mme ROSEE Fernande, le 25 Décembre 2006
 Mme PRIOU veuve TELLIER Alice, le 27 Décembre 2006

Avis de recherche...Solution



1: EmilieRIGOLOT - 2: Cedric GUILLAUME - 3: Yannick BOURGUIGNON - 4: Kévin BONNARD
Madame Denise REMY



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

PATRICE PLUVINET

- NEUF - RENOVATION - PROTECTION
- ISOLATION - CHAUFFAGE - FAUX-PLAFONDS
- AGENCEMENT MAGASIN : Eclairage, enseigne, etc...

21, rue des Rochettes - 51530 SAINT-MARTIN D'ABLOIS - Tél. : 03 26 59 94 26

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Industriel & BâtimentFRÉDÉRIC
FORGET

03 26 59 98 88

12, rue des Lambourgs
51530 SAINT-MARTIN D'ABLOIS**LAURENCE**
*Coiffure***SALON MIXTE***Sur rendez-vous pour dames
Sans rendez-vous pour hommes*78, rue Julien Ducos
Saint-Martin-d'Ablois

Tél. 03 26 59 97 51

10 rue des Malbouches
51200 EPERNAY

Tél. : 03 26 59 95 88

Fax : 03 26 59 99 82

**METELEC**

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Yan METEYER

yan-meteyer@wanadoo.fr

TOUS TRAVAUX

Professionnels et Particuliers

Tél. : 03 26 56 32 54

06 70 60 10 13

Fax : 03 26 55 66 67

19, rue Violaine
Saint-Martin-d'Ablois*Auberge du Sourdon***" LES TROIS MEULES "**

66, rue Julien Ducos - 51530 St-MARTIN D'ABLOIS

Tél. : 03 26 59 90 22

RESTAURANT - BAR - TRAITEUR - PLATS A EMPORTER

Facilité de Parking

Le restaurant est ouvert tous les midis (le soir sur réservation groupe minimum 10 personnes)

Fermé le dimanche soir et le lundi

L'ATELIER DESSIN PEINTURE



Vous avez envie de dessiner et de peindre, vous n'avez jamais pratiqué, venez nous rejoindre.

Débutants ou inexpérimentés, nous échangeons conseils, regards, idées, tout en gardant notre libre expression. Des peintres confirmés interviennent pour nous faire partager leurs techniques. Les inscriptions se font tout au long de l'année. Nous nous retrouvons tous les lundis de 20 h 30 à 22 h 30 à la salle de fêtes.

Renseignements :

03 26 59 96 03 ou 03 26 57 86 49

L'ASSOCIATION des PARENTS d'ELEVES de SAINT- MARTIN d'ABLOIS, BRUGNY-VAUDANCOURT et VINAY

vous remercie de participer à ses manifestations :
Loto, Brocante, Vente de bulbes, Concert....

Si vous souhaitez nous rejoindre, parents ou non d'enfants
scolarisés à Saint Martin d'Ablois,
nous vous accueillerons avec plaisir.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser
au secrétariat de mairie.



L'AMICALE des CHASSEURS de SAINT-MARTIN d'ABLOIS,

présidée par Gérard SAURON,
en compagnie de son groupe de traqueurs.

Remise de la 1ère Fleur

SAINT-MARTIN-D'ABLOIS

*Saint-Martin, ces Coleaux, Falaise à l'Abbaye de France,
 À la Case, Grand'Fosse, la belle Forêt à Toghien,
 Journelles claires, Ferme du Mont Bayon,
 Noire Fontaine, baignades, le doux temps de l'enfance...
 Fourillard qui chemine dans le Bois de l'Épée,*

*Moulières qui se blottissent à la Côte des Filsous,
 Aux Blangs les poissons, truites du Moulin bleu,
 Rochettes, Sainte Genesière, l'envol des randonneurs...
 Ferme de signs et d'eau, des Lambours aux Biscotes,
 Inimitable vin, Justices sicolles,
 Nos souvenirs racontent l'Histoire dans ses Châteaux...*

Dans son Parc le Soudon source ses eaux magiques

*Arrosant les lavoirs de sanglots romantiques,
 Bouillonnant les cascades, le Cubry de son flot...
 La terre a ses secrets, Philippelles, Faulerie,
 Où sont les cheminots et la fromagerie ?
 Flot de bon repos, de Paix, de quiétude,
 Saint-Martin d'Ablois fleurit le cœur des Coleaux Sud...*

René DUBOIS

Président du Jury Régional de Fleurissement
 04 juin 2006 Parc de la 1ère fleur Nationale



COMPTE ADMINISTRATIF 2005 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL
SCOLAIRE de BRUGNY-ABLOIS- VINAY
(S. I. SCO. B. A. VI)

Principales dépenses et recettes réalisées du 1er janvier au 31 décembre.

Dépenses de fonctionnement :

Charges à caractère général : 102.468 euros (33,25%)
fraîs de chauffage, d'alimentation, fournitures scolaires etc...

Charges du Personnel communal : 157.459 euros (51,09%)

Intérêts des emprunts : 38.870 euros (12,61%)

Recettes de fonctionnement :

Participations des communes : 217.927 euros (68,63%)

Dépenses d'investissement :

Emprunts (part capital) : 24.084 euros

Mobilier, projecteurs et plantations : 7787 euros

c o n f i s e r i e	<h2>Boulangerie - Pâtisserie</h2> <h1>Isabelle et Dominique Rioblanc</h1> <p>15, Place Général de Gaulle Saint-Martin d'Ablois</p> <p>Tél. 03 26 59 94 30</p>	g l a c e s
--	---	----------------------------

*Grain
de
Beauté*

**SOINS ESTHETIQUES
SOLARIUM (LIVA)**

9, place du Gal de Gaulle
51530 SAINT-MARTIN D'ABLOIS
Tél./Fax : 03 26 51 60 98



- MENUISERIE
- AGENCEMENT

SARL
Sylvain DROMARD

6, avenue Michel Destrez
51530 SAINT-MARTIN D'ABLOIS
Tél. : 03 26 51 73 74
Fax : 03 26 57 13 50

La vie Locale



Le Centre aéré
organisé par
l'Association des Familles Rurales



Visite du Sénat
organisée par
Saint-Martin Jumelage



L'équipe de football
entraînée par
Eddy SOUÈVE

La vie



L'équipe de Karaté
de l'ASLA



La randonnée des étangs
organisée
par l'ASLA



Club Loisirs et Amitiés:
Détente chez Roger.

Locale



L'Exposition
"L'eau à Saint-Martin"
organisée par
la Commission Municipale
Culture et Spectacles



Les Anciens Combattants
célèbrent
la journée de la Déportation
(30 Avril)



8 mai :
En mémoire de nos morts

La vie Locale



Après le concert
des Cénelles :
vin chaud et marrons
(organisation :
Commission Municipale
Culture et Spectacles
avec l'aide du Club Loisirs et Amitiés)



5 Décembre :
Célébration de la fin de la guerre d'Algérie :
Bernard JOFFRE,
Président de
l'Association des Anciens Combattants
fait part du message du Ministre



L'arbre de Noël
de l'Association des Parents d'Elèves,
sous l'œil attentif de la présidente,
Karine KOZA



A la découverte
des Meules
par Manuel THIEBAULT
(organisation :
Commission Municipale
Culture et Spectacles)



Les lauréats du Critérium des Jeunes
organisé par
le Tennis Club Ablutien



Club Loisirs et Amitiés :
Visite de la Base Aérienne 112
(Reims Courcy)



Journée du Téléthon organisée par A.B.C.D. avec la participation des sapeurs-pompiers, du Club Loisirs et Amitiés, de l'A.F.R. de l'ASLA des Anciens Combattants du Comité de Jumelage et des Jardins de Cybèle



Le lâcher de ballons au Telethon



Noëls de Champagne : Concert des Cénelles, organisé par la Commission Municipale Culture et spectacles.

TEOZ*, CARTE DE CRÉDIT PERSONNEL. [€]
PAS BESOIN DE DEMANDER À VOTRE BANQUIER
CE QU'IL PENSE DE VOS ACHATS.



CAISSE D'ÉPARGNE
 CHAMPAGNE-ARDENNE

Et si une banque vous aideit à vivre mieux ?

Caisse d'Épargne et de Financement de Champagne-Ardenne
 Société Anonyme, Cotée en Bourse à Paris et à Luxembourg au capital de 14.641.000 €
 RCS Reims D 381 112 117 - Sirep 3000 Reims, 1216 rue Clerc
 Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Champagne-Ardenne
 numéro 1, 100° et 1, 100° de l'ÉP20, 01 Code de Commerce

*Teoz est un crédit renouvelable d'un montant maximum de 10.000 € et d'une durée d'un an renouvelable, sous réserve d'acceptation par Caisse d'Épargne Financement (RCS Paris 843969587) et après expiration d'un délai légal de rétractation de 7 jours. TEG (Taux Effectif Global) annuel de 13,88 % à 16,18 % et mensuel de 1,089 % à 1,258 %, hors assurances facultatives. Le coût du crédit varie selon la durée et le montant du découvert utilisé. Carte Teoz facultative, cotisation 16 € par an. Assurs versément comptant, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. Exemple : pour une utilisation unique de votre crédit Teoz le 01/09/03 de 1.200 €, 30 mensualités de 48 € et une dernière de 11,04 €. TEG annuel de 16,18 % et mensuel de 1,258 %, hors assurances facultatives. Coût Total du crédit 251,04 €.

ASSURANCES JACOUET



ASSURANCES TOUTES BRANCHES
CONTRATS COMPÉTITIFS : AUTOMOBILE, MOTO...

6, avenue Paul Chandon
 B.P. 107 - 51204 ÉPERNAY Cedex
 TÉL. 03 26 54 38 22 - FAX : 03 26 54 61 80
 e-mail : EPERNAY-PAUL-CHANDON@lesagents.gan.fr

N'hésitez pas à demander nos tarifs



produits d'entretien et matériels de nettoyage

www.dephi.fr

5, rue du Clair Marais
 Z.A. des Forges
 51200 EPERNAY
 Tél. : 03 26 54 40 50
 Fax : 03 26 55 67 81

PRINCIPALES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Résumées.....

Séance du 13 Février 2006

❖ **Halle des Sports : demande de subvention auprès de la Région.**

Après avoir reçu toutes les informations relatives à la construction d'une halle de sports (plan d'ensemble, estimation du coût des travaux et analyse financière), le Conseil Municipal accepte ledit plan et charge le Maire d'effectuer les démarches afférentes à la demande de subvention auprès de la Région via le Pays d'Eprenay, Terres de Champagne.

❖ **Travaux de Voirie, Route du Moulin Bleu (2ème partie).**

Suite au refus du Conseil Général d'attribuer une subvention pour les travaux de voirie de la deuxième partie de la route du Moulin Bleu, l'assemblée demande que cette opération soit subventionnée par l'Etat au titre de la dotation globale d'équipement (D.G.E).

❖ **Institution du droit de préemption urbain.**

Considérant l'intérêt pour la commune d'instaurer un droit de préemption urbain sur les secteurs du territoire communal lui permettant de mener à bien sa politique d'aménagement, le Conseil Municipal décide d'instituer un droit de préemption urbain sur tous les secteurs du territoire communal inscrits en zone U et AU du Plan local d'urbanisme et autorise le Maire à exercer ce droit au nom de la commune.

❖ **Projet d'acquisition de la Forêt de la Charmoye.**

Suite à la mise en vente de la forêt de la Charmoye par la Caisse de Retraite des Médecins, il est proposé aux communes forestières proches de ladite forêt d'en faire l'acquisition en totalité sous la forme d'un certain nombre de parts (une part équivalant à un hectare).

Compte tenu de l'estimation des recettes par les services de l'Office National des Forêts (O.N.F), actuel gestionnaire, et d'un recours à l'emprunt sur une durée de 30 ans, l'acquisition d'une part se traduirait par un engagement de remboursement d'environ 140 euros par an.

Afin de préserver l'intérêt écologique de cette forêt, le Maire propose de faire une offre d'achat de 10 parts. Cette proposition est acceptée par le Conseil Municipal.

❖ **Convention de Collecte et de transport du verre ménager en apport volontaire.**

Le Maire est autorisé à signer le renouvellement de la convention de collecte et de transport du verre ménager en apport volontaire (près de la coopérative) avec l'entreprise Paté.

❖ **Dénominations de voies.**

La voie du lotissement actuellement en construction est dénommée « Allée des Fournais » et le Chemin du Moulin Bleu devient « Route du Moulin Bleu ».

Séance du 13 Mars 2006

❖ **Association « Les Coteaux Sud d'Eprenay » : demande de subvention.**

La subvention allouée en 2005 est reconduite soit un montant de 722 euros (0,50 centime par habitant).

❖ **Dénomination d'une voie communale.**

Il est décidé de dénommer « Impasse du Cubry » la voie qui relie la route du Moulin Bleu à l'entrée de la station d'épuration.

❖ **Maison de l'Emploi et des Métiers d'Eprenay et sa Région.**

Suite à la réunion du 6 mars en sous-préfecture d'Eprenay, le Maire fait un large commentaire sur le projet de création d'une Maison de l'Emploi et des Métiers d'Eprenay et sa Région. Il précise que la décision relative à l'adhésion ou non à cet organisme sera prise ultérieurement.

❖ **Convention de Fourrière.**

Vu l'article 213 du Code Rural, la convention de fourrière est renouvelée avec l'association indépendante marnaise d'assistance aux animaux (A.I.M.A.A) dont les installations sont situées chemin de Beausoleil à Eprenay. L'indemnité est fixée à 30 centimes par habitant.

Séance du 13 Avril 2006

❖ **Forêt de la Charmoye.**

Suite à une nouvelle réunion en mairie d'Oger, le Maire informe que compte tenu des études réalisées par l'O.N.F et dans l'optique de la mise en valeur, de la gestion et de l'amélioration de la rentabilité des bois, forêts et terrains à boiser, le domaine serait cédé aux collectivités par l'intermédiaire d'un Syndicat intercommunal de gestion forestière.

Les collectivités pourraient acquérir des bois sous la forme d'un engagement de remboursement de millièmes dont la part serait de 140 euros environ l'an pendant 30 ans (la superficie totale étant de 1001ha 48 a 16 ca).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide de s'engager dans l'achat du domaine de la Charmoye pour 10 parts,

- donne tous pouvoirs à Pascal Desautels, maire d'Oger pour négocier auprès de la Caisse de Retraite des Médecins et conclure la négociation d'achat,
- dit qu'une prochaine délibération sera prise pour la mise en place du Syndicat.

❖ Budget Primitif Principal 2006.

Les différentes données figurent page 3.

❖ Budget Primitif Eau Potable et Assainissement 2006.

La section d'exploitation est équilibrée à 89.188 euros dont 7.693 euros d'autofinancement complémentaire à la section d'investissement ,
La section d'investissement est équilibrée à 83.297 euros.

❖ Impôts Locaux 2006.

Sur proposition du Maire les taux arrêtés depuis 2003 sont reconduits :

Taxe d'habitation	:15,95% , produit attendu :	188 210 euros.
Foncier bâti	:26,93% , produit attendu :	217 944 euros.
Foncier non bâti	:26,93% , produit attendu :	30 323 euros.
Taxe professionnelle	:10,33% , produit attendu :	39 264 euros.

❖ Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Le Maire rappelle que depuis l'exercice budgétaire 2001, année de mise en place du tri sélectif, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a été instituée afin de supporter le surcoût engendré par ledit tri et les futures augmentations.

Depuis le 1er janvier 2006, les ordures ménagères à l'exception des matières recyclables sont incinérées (auparavant , elles étaient enfouies).

Les frais de transfert , de transport et ceux résultant de l'investissement et du fonctionnement de l'usine d'incinération sise à La Veuve entraînent une augmentation du poste « ordures ménagères ».

Le produit attendu s'élevant à 32 600 euros , le taux relatif à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est fixé à 3,97 %.

❖ Réfection du court de tennis.

Après avoir examiné trois devis , il est décidé de retenir l'entreprise J.Becker dont le devis s'élève à 20 482,12 euros.

Le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès du Conseil Général et arrête le plan de financement comme suit :

Participation de la commune	: 4855,12 euros
Participation du Tennis Club Ablutien	: 9120,00 euros
Subvention du Conseil général	: 6507,00 euros .

Séance du 15 Mai 2006

❖ Collecte des ordures ménagères : projet de convention avec la Communauté de communes des trois coteaux.

A la demande de Monsieur le Sous-Préfet, deux réunions ont été tenues avec les représentants de l'état et des communes de Brugny-Vaudancourt, Chavot , Grauves , Mancy , Monthelon , Morangis , Moslins ,Moussy ,Saint Martin d'Ablois et Vinay.

Actuellement, Les communes de Brugny-Vaudancourt, Chavot , Mancy , Morangis , Moslins Moussy et Vinay sont adhérentes au SIVOM des Coteaux Sud d'Epernay qui assure la collecte des ordures ménagères par l'intermédiaire de la Communauté de communes d'Epernay Pays de Champagne.

Les communes de Grauves et de Monthelon ont un contrat particulier et Saint Martin d'Ablois , commune isolée, a passé directement une convention avec la Communauté de communes d'Epernay Pays de Champagne.

Au regard de la fiscalité , les taux de T.V.A étant différents entre les communes précitées (5,50% ou 19,6%) Monsieur le Sous Préfet pose la question du maintien du SIVOM.

Aussi , afin d'obtenir un taux de T.V.A réduit à 5,50% pour toutes les communes et également les recettes afférentes au tri sélectif , la procédure à mettre en place peut être résumée comme ci-après :

- dissolution du SIVOM des Coteaux Sud,
- prise de compétence « collecte des ordures ménagères » par la Communauté de Communes des Trois Coteaux qui regroupe les communes de Chavot, Grauves, Mancy , Monthelon, Morangis et Moslins.
- signature de conventions par les communes isolées (Brugny-Vaudancourt, Moussy,Saint Martin d'Ablois et Vinay) avec la Communauté de communes des Trois Coteaux.

Le Maire précise que la signature d'une convention relative à la collecte des ordures ménagères avec ladite Communauté permettrait donc de maintenir un taux de T.V.A de 5,50% et de recevoir les recettes afférentes au tri sélectif mais également d'obtenir des conditions financières du contrat de collecte plus avantageuses.

En effet, le contrat porterait sur une population de 5142 habitants au lieu de 1444 si la commune de Saint Martin d'Ablois n'adoptait pas cette procédure.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal s'engage à passer une convention avec la Communauté de communes des Trois Coteaux.

❖ Halle des Sports.

L'agence SOCOTEC est retenue pour assurer le contrôle technique de la construction de la halle de sports.

❖ Signalisation routière.

Après publication des arrêtés, les dispositions suivantes seront mises en place :

- circulation dans les deux sens, rue du Bauchet, d'où suppression du sens interdit rue du Bauchet- rue d'Enghien
- circulation dans un seul sens, rue David : installation d'un panneau sens interdit rue Violaine – rue David.

❖ Remplacement de tampons d'assainissement.

Avant les travaux de remise en état de la traverse de la commune, il sera procédé au remplacement de 25 tampons d'assainissement soit une dépense de 14.615 euros qui seront entièrement autofinancés.

Séance du 12 Juin 2006

❖ Réserve incendie à Montbayen.

L'avant-projet établi par les services de la D.D.E est accepté. Le montant prévisionnel de cette opération soit la mise en place d'une réserve incendie de 120 m³ s'élève à 38 000 euros.

Une demande de subvention sera adressée au Conseil Général.

❖ Forêt communale.

Sous le contrôle des services de l'O.N.F, la réalisation des travaux suivants est adoptée :

- régénération en parcelle n°21 : 6568,39 euros.
- travaux d'entretien en parcelles n° 22 et 24 : 1129,30 euros.
- travaux d'entretien en parcelles n° 15 et 16 : 1528,11 euros.
- création d'un fossé d'évacuation : 2182,70 euros.

❖ Alimentation de bassins rue Julien Ducos.

Suite à la fermeture du réseau qui alimentait plusieurs bassins rue Julien Ducos, il est décidé que l'alimentation desdits bassins sera assurée par le «trop plein» de la Fontaine Martin.

Le montant des travaux relatifs au raccordement s'élève à 2382,55 euros.

Séance du 26 Juin 2006

❖ Compte administratif 2005.

Les différents chapitres figurent page 2.

❖ Subvention à l'Association Familles Rurales.

Une subvention de 700 euros est attribuée à l'A.F.R pour l'organisation du centre aéré qui aura lieu du 10 au 28 juillet 2006.

❖ Travaux Place de la Foulerie.

Le devis de l'entreprise SCREG EST S.A est retenu pour l'exécution des travaux modifiant la structure de la surface et améliorant les qualités initiales de l'ouvrage.

Le montant prévisionnel de ces travaux est de 9926,80 euros.

❖ Travaux de voirie, Chemin de la Gare (coopérative).

Afin de desservir la future halle des sports et après examen des dossiers d'avant projet, le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès du Conseil Général.

❖ Halle de sports : relevé topographique.

Après étude des devis, l'offre présentée par M.Daniel Lhuillier pour effectuer le relevé topographique des parcelles AK 190, 198 et 226 est retenue.

Le montant du devis s'élève à 450 euros.

Séance du 26 juillet 2006

❖ Aménagement de la route du Moulin Bleu (2ème partie).

Suite à l'avis d'appel à la concurrence, le marché des travaux d'aménagement de la 2ème partie de la route du Moulin Bleu est attribué à l'entreprise E.V.E.A, 51150 Athis.

Hors honoraires de la maîtrise d'œuvre, ces travaux s'élèvent à 143 054,16 euros.

❖ Poursuite du plan de développement de la lecture en milieu rural.

Une nouvelle convention pour la poursuite du plan de développement de la lecture en milieu rural est signée entre la commune et le Conseil Général (Bibliothèque départementale de prêt).

❖ Bail de chasse.

Le bail de chasse des bois communaux arrivant à expiration à la fin de la saison de chasse 2006 soit le 28 février 2007, le Président de l'Association « Amicale des chasseurs de Saint Martin d'Ablois » sollicite le renouvellement dudit bail.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal exprime la volonté de maintenir la location de la chasse communale à l'association ablutienne et donc de renouveler le bail pour une durée de neuf saisons de chasse entières et consécutives à compter de l'ouverture de la chasse en 2007.

Les clauses du bail restent inchangées, excepté le loyer qui sera actualisé chaque année selon les variations d'un indice des fermages. Le loyer annuel actuel est fixé à 8261,93 euros.

Séance du 11 Septembre 2006❖ **Halle de sports.**

La réalisation de l'étude géotechnique est confiée à Fondasol , 51100 Reims pour un coût de 3138,30 euros.

❖ **Aménagement de bordures de trottoirs , route de Vinay.**

Afin de délimiter la chaussée et d'améliorer la sécurité, des bordures de trottoirs seront posées route de Vinay, avant la mise en enrobés de la traversée de la commune.

❖ **Redevance d'occupation du domaine public due par les opérateurs de télécommunications.**

Le tarif maximum relatif au montant des redevances d'occupation du domaine public routier par les opérateurs de télécommunications est adopté soit :

- 30 euros par kilomètre et par artère en souterrain
- 40 euros par kilomètre et par artère en aérien
- 20 euros par m2 au sol pour les installations autres que les stations radioélectriques.

❖ **Forêt communale.**

Le Conseil Municipal approuve le projet d'exécution du programme de travaux de semis sur les parcelles D 56,59,60 et 63.

Le plan de financement est ainsi arrêté :

- aide publique : 5514,60 euros
- Participation de la commune : 8271,90 euros

Séance du 23 Octobre 2006❖ **Collecte des ordures ménagères.**

Le maire rappelle à l'assemblée que le SIVOM des Coteaux Sud va lancer prochainement un appel d'offres pour la collecte des ordures ménagères en tri sélectif et qu'il serait judicieux de réaliser un groupement de commandes dont la commune ferait partie afin d'obtenir de meilleurs prix. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de s'associer au SIVOM des Coteaux Sud pour former un groupement de commandes pour lancer la consultation d'entreprises en vue de la collecte des ordures ménagères.

❖ **Travaux d'assainissement, route du Moulin Bleu (2 ème partie).**

Le marché relatif à la **création** du réseau d'assainissement de la 2 ème partie de la route du Moulin Bleu est attribué à l'entreprise E.V.E.A pour un montant de 56.933 euros qui seront entièrement autofinancés.

Séance du 6 Décembre 2006❖ **Attribution de subventions pour l'année 2006.**

Amicale des Sapeurs Pompiers	2170 euros
Union Sportive de Saint Martin d'Ablois	2000 euros
Association d'aide à domicile (A.D.M.R)	1420 euros
Club Loisirs et Amitiés	800 euros
Tennis Club Ablutien	600 euros
Groupement de développement animation en milieu rural(ABCD)	600 euros
Association Sports et Loisirs Ablutienne (A.S.L.A)	600 euros
Saint Martin Jumelage	600 euros
Association des Anciens Combattants	280 euros
Association des Orpailleurs de Champagne	170 euros

❖ **Location du logement communal n°2 à l'ancienne école mixte 1.**

La fin des travaux de rénovation étant prévue au cours de ce mois , le logement n°2 à l'ancienne école mixte 1 sera loué à compter du 1er Janvier 2007.

❖ **Forêt communale.**

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'ouverture de cloisonnements dans la parcelle n°16 afin de faciliter la coupe de cette parcelle. Cette coupe sera regroupée avec les parcelles N° 11, 22 et 27.

❖ **Lotissement des Fournais.**

Le transfert des équipements communs du lotissement des Fournais dans le domaine public de la commune est accepté.

Cependant, un état des lieux de la voirie et des trottoirs devra être effectué en présence du lotisseur, du propriétaire et d'un représentant du Conseil Municipal , avant la remise du dépôt de garantie.

Le CORPS de SAPEURS-POMPIERS de SAINT-MARTIN D'ABLOIS

Lors de la Sainte Barbe 2006, le diplôme de Formation aux Activités de Premiers Secours en Equipe a été remis à : Johann COZE et Guillaume BOURGOIS.

Le sergent chef Jacky NICLET a été promu au grade d'adjudant et le sapeur de 1ère classe Pascal SENAN a reçu la médaille d'honneur d'argent des sapeurs pompiers récompensant 21 années de volontariat et de bénévolat au service des Ablutiens.

Yannick ROBEY, par ailleurs Sapeur pompier de PARIS est entré au Corps de sapeurs pompiers local le 1er novembre 2006. Il remplace Guillaume BOURGOIS qui s'est installé dans une autre commune.



Les Interventions en 2006

- 1 Feu de maison
- 2 Feux de cheminée
- 2 Feux de broussaille
- 1 Feu de voiture
- 1 Fuite de gaz
- 5 Accidents de circulation
- 15 Secours à victimes
- 39 Sorties diverses :
 - 4 sorties pour dégagement d'arbres tombés sur la voie publique
 - 17 sorties pour destruction de nids d'insectes
 - 4 sorties pour sécurisation et balisage
 - 5 sorties pour animaux
 - 2 dégâts des eaux
 - 7 opérations diverses

Soit 66 interventions en 2006

Rappel des interventions :

45 en 2002
 48 en 2003
 56 en 2004
 51 en 2005

Remise de la médaille d'Honneur Communale

Le 17 janvier 2007, Jackie Barrois a remis deux médailles d'honneur communales. Ci-après le discours du Maire :
Par délibération du 30 mai 2005, le Conseil Municipal a décidé de créer une médaille d'honneur communale.
Cette distinction peut être remise aux personnes, qui par leur action bénévole, ont participé ou participent encore à la vie communale, et également pour des actes de bravoure ou tout autre fait mettant en valeur les couleurs de la commune.

Aujourd'hui, je vais remettre cette distinction à Madame Marie Jeanne Leleux puis à Monsieur Mathieu Boonen.



Madame Leleux, qui ne vous connaît pas ou ne vous a pas rencontrée, passant devant la mairie et vous dirigeant vers votre seconde maison, l'église, qui je le rappelle, pour éviter toute interprétation, est un bâtiment communal.
Depuis de nombreuses années, vous y assurez les fonctions de gardienne, d'agent d'entretien et d'organisatrice.
Vous êtes au service des autres et notamment des plus démunis puisque vous êtes membre d'une association nationale qui vient au secours des personnes en difficultés.

Arrivée du Nord en 1958, vous avez fait partie des personnes qui en 1960, ont mis en place l'A.D.M.R à Saint Martin d'Ablois, vous y exercerez même la fonction de présidente.

Depuis 1983, vous êtes membre du Centre Communal d'Action Sociale, où j'ai pu apprécier votre dévouement et vos qualités humaines.

Aussi, je vous remercie vivement pour vos actions et je vous remets la médaille d'honneur communale.

Monsieur Mathieu Boonen, vous avez intégré le corps des sapeurs pompiers de la commune à l'âge de 15 ans. Vous quittez cette activité bénévole 5 ans plus tard car vous emménagez à Epernay.

En 1996, lorsque je souhaite le redémarrage de l'association des Anciens vous en prenez la présidence que vous exercez encore aujourd'hui.

Grâce à votre énergie et à celle de votre bureau, le club Loisirs et Amitiés compte plus de cent membres.

Vous aimez ce que j'appelle, le travail bien fait, la rigueur dans l'organisation et la gestion.

Outre les activités propres au Club, avec plusieurs des membres de l'association vous participez activement à l'animation de la commune et rendez beaucoup de services :

plantation des fleurs,

aide au nettoyage du Parc du Sourdon, tenue des bureaux de vote. Votre épouse et quelques autres personnes apportent leur aide à la cantine en cas d'absence du personnel.

Pour ce faire, vous avez su créer l'ambiance nécessaire, certes en y montrant l'exemple par votre disponibilité, votre attachement à votre commune et bien sûr votre courage.

Mais pour gérer ces activités, il faut mentionner la présence et le soutien de votre épouse.

Mathieu, la médaille que je vais vous remettre est le symbole de notre reconnaissance.

PRINCIPALES DELIBERATIONS du Syndicat Intercommunal Scolaire de BRUGNY, ABLOIS, VINAY S.I.SCO.B.A.VI

Résumées.....

Séance du 15 Février 2006

❖ **Participation financière du S.I.SCO.B.A.VI à la classe de neige 2006.**

Sur présentation du budget prévisionnel de la classe de neige 2006, le comité syndical accorde une subvention de 4830 euros à l'Association des parents d'élèves de Saint Martin d'Ablois-Brugny-Vaudancourt-Vinay.

❖ **Subvention de fonctionnement à l'Association des parents d'élèves.**

Conformément à la délibération du 24 novembre 2005, au titre de l'année 2005, il est décidé de verser une subvention de fonctionnement de 1000 euros à l'Association des parents d'élèves des communes précitées.

Séance du 31 Mars 2006

❖ **Régularisation des participations financières au titre de l'année 2005.**

Compte tenu de la variation des effectifs, des investissements réalisés et du montant versé par chaque commune en 2005, les communes sont redevables des montants ci-dessous :

Saint Martin d'Ablois	11 565,39 euros
Brugny-Vaudancourt	2 289,74 euros
Vinay	3 932,26 euros

❖ **Contrat éducatif local 2005.**

Les fonds ayant été versés au S.I.SCO.B.A.VI, la répartition est assurée comme suit :

Association des parents d'élèves:	1200 euros
A.S.L.A	400 euros
Tennis Club Ablutien	200 euros

Séance du 30 Mai 2006

❖ **Révision des tarifs cantine-garderie.**

Les tarifs relatifs à la cantine-garderie sont fixés comme ci-après, à compter de la prochaine rentrée scolaire :

Cantine et garderie pendant midi	4,40 euros
Garderie matin et /ou soir	
- enfant fréquentant la cantine, l'heure	1,20 euro
- enfant ne fréquentant pas la cantine, l'heure	2,00 euros
Durée minimum facturée : 1/2 heure	
Repas occasionnels	5,40 euros

Séance du 30 Juin 2006

❖ **Compte administratif 2005.**

Les différents chapitres figurent page 12

Séance du 14 Septembre 2006

❖ **Création d'un poste aux cantines de l'école maternelle et de l'école primaire.**

Compte tenu du nombre d'enfants qui déjeunent aux cantines, il est décidé de créer un poste d'agent des services techniques à raison de 9 heures par semaine à l'école maternelle et de 8h36 à l'école primaire.

❖ **Demande de subvention pour une classe nature.**

Une subvention de 763 euros est allouée à la coopérative scolaire de l'école primaire pour l'organisation de la classe nature qui aura lieu au lac du DER du 18 au 22 septembre 2006.

❖ **Achat d'un four de remise en température.**

Afin d'améliorer le service rendu, un deuxième four de remise en température est commandé. Le coût de l'appareil s'élève à 1891,11 euros.

Séance du 13 Décembre 2006

❖ **Demande de subvention pour une classe nature.**

Un complément de 230 euros sera versé à la Coopérative scolaire de l'école primaire pour couvrir la rémunération de la personne qui a encadré le séjour.

❖ **Subvention de fonctionnement à l'Association des parents d'élèves.**

Une subvention de fonctionnement de 1000 euros est accordée à l'Association des parents d'élèves au titre de l'année 2006.

❖ **Contrat éducatif local 2006.**

Les fonds versés par la Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports de la Marne sont ainsi répartis :

Association des parents d'élèves	1300 euros
A.S.L.A	450 euros
Tennis Club Ablutien	250 euros

De La TOLE à la TOILE.....



Monsieur Claude AUBRY réside depuis presque trois ans à la Maison de retraite de Saint Martin d'Ablois : les Jardins de Cybèle.

Marié à Mauricette pendant 54 ans, quatre enfants sont nés de cette union, puis huit petits- enfants.

Claude a exercé le métier de carrossier pendant 45 ans dont 25 ans en qualité de chef d'entreprise, avenue Jean Jaurès.

Lorsqu'on lui demande depuis quelle date, il peint, Claude répond qu'il a toujours peint jusqu'à son entrée en Maison de retraite.

Au début de sa carrière professionnelle, il peignait les plaques minéralogiques et le nom du propriétaire sur les voitures.

Le pas vers la peinture sur toile fut vite franchi. Sa passion est venue comme ça.

Au début, il a peint pendant son temps libre mais depuis la cessation de son activité, il y a maintenant près de 20 ans, Claude a consacré des journées entières à sa passion.

Ses toiles sont faites selon l'envie, l'inspiration ou bien sur demandes.

Ses tableaux sont aux quatre coins de la France, chez des amis ou chez la famille.

Actuellement, une vingtaine de toiles sont exposées aux Jardins de Cybèle.

Claude souhaiterait l'agencement d'un local à la Maison de retraite pour pouvoir se remettre à peindre.

Venez le rencontrer et admirer ses toiles qui sont aussi diverses que belles.

Il sera ravi de vous raconter son histoire, mais attention à la poignée de main, qui malgré son âge, reste ferme et énergique; plusieurs personnes qui l'ont salué s'en souviennent encore.



“Un problème d'eau ? Que faire en cas d'urgence ?”



“Nos équipes techniques
sont en alerte 24 heures
sur 24, 7 jours sur 7.
En cas de manque d'eau ou de fuites,
un technicien se rend sur place
dans les 2 heures.”

eau

2, Avenue du Vercors - BP 1025
51318 EPERNAY CEDEX
Tél. (N° AZUR) 08 10 463 463



Imprim'Éclair - Epernay

Ce n'est pas qu'une impression...

6, rue Frédéric Plomb
tél. 03 26 59 50 70 - fax 03 26 55 14 91

Avis de recherche...



ECOLE PRIMAIRE - Année 1979 - 1980

*le Conseil Municipal
vous convie le 8 Mai 2007
au défilé patriotique.*



TOILES DE CLAUDE AUBRY

